

Macron et l'environnement : de belles promesses, un lourd passif

13 février 2017 / par Emilie Massemin (Reporterre)



Croissance « réfléchie », énergies renouvelables, recul du diesel... M. Macron s'est entretenu avec le WWF, annonçant les lignes de son programme sur l'environnement. Mais ce programme respire l'improvisation, alors que, ministre de l'Economie, il multipliait les mesures anti-environnement.

« Depuis la révolution industrielle, nous sommes en train de surconsommer la planète, mais aussi de la détruire. Or ce qui nous fait, c'est cette planète ; si nous perdons de vue ce qui nous rassemble, ce que nous allons léguer à nos enfants, nous trahissons ce que nous sommes. » Cette envolée lyrique n'est pas sortie de la bouche d'un militant écologiste convaincu, mais de celle d'Emmanuel Macron, leader du mouvement [En Marche !](#) et candidat à l'élection présidentielle. [Invité jeudi 9 février par le WWF](#) à dévoiler son programme environnemental, l'ancien ministre de l'Economie a annoncé plusieurs mesures. Serait-il devenu écolo ? Assurément non, et son bilan de ministre de l'Economie ne plaide pas en sa faveur.



Si Emmanuel Macron a reconnu qu'actuellement, « *la croissance n'est pas soutenable* », il n'est pas question pour lui de renoncer au redressement de la courbe du PIB. Le candidat a dit croire en une croissance « *choisie, réfléchie* » même si l'on « *ne peut pas créer, produire durablement si l'on ne voit pas qu'on surconsomme* ».

Qu'il ait plaidé pour une croissance respectueuse de l'environnement semble étonnant au regard de sa « *loi sur la croissance et l'activité* » d'août 2015. L'ancien ministre de l'Economie, ouvertement néo-libéral, préconisait entre autres l'ouverture des commerces douze dimanches par an (contre cinq auparavant) et la création de zones touristiques internationales où les magasins peuvent ouvrir tous les dimanches et le soir jusqu'à minuit - une étrange manière de lutter contre la « *surconsommation* ».

Un décret de la loi Macron prévoyait aussi d'accorder des **dérogations pour l'affichage publicitaire** : panneaux de 50 mètres carrés dans les stades de plus de 15.000 places, panneaux scellés au sol dans les communes de moins de 10.000 habitants (interdits jusque-là), suppression des seuils relatifs à la luminosité et agrandissement des surfaces autorisées. M. Macron a finalement dû renoncer à toutes ces dispositions, sauf celle concernant les stades, **sous la pression de la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal**.

Energies renouvelables, extractivisme, nucléaire : un programme plein de contradictions

Emmanuel Macron a promis au WWF la fermeture des centrales à charbon françaises (au nombre de quatre). Il s'est également engagé à ne plus accorder de permis d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures, oubliant qu'il avait cosigné avec M^{me} Royal, en septembre 2015, cinq arrêtés accordant trois permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures et en prolongeant deux autres. La ministre de l'Ecologie avait alors précisé **au quotidien Le Monde** que cette décision avait fait l'objet d'un « *arbitrage ministériel au niveau de Matignon* » car « *Bercy voulait donner tous les permis, j'ai obtenu d'en bloquer quatre* ».

Par ailleurs, M. Macron a assuré qu'il n'y aurait pas d'exploitation de gaz de schiste pendant son quinquennat... tout en se déclarant favorable à la poursuite de la « *recherche théorique* » sur les méthodes d'extraction « *pour éviter que la recherche ne soit capturée par les groupes industriels mondiaux* ».

Il a aussi souhaité « *qu'on puisse avancer dans les projets de mines dans le cadre du projet "mines responsables" pour créer de l'emploi sans impact sur la biodiversité, sans rejets d'arsenic* ». L'ancien ministre n'a jamais fait mystère de son intérêt pour l'industrie minière. En visite en Guyane en août 2015, il avait jugé que le projet de *mine d'or à ciel ouvert Columbus Gold* (une fosse de 2,3 kilomètres de longueur, 800 mètres de largeur et 250 mètres de profondeur en pleine forêt primaire) « *[participait] pleinement au renouveau minier de la France* ». Ce qui ne l'empêche pas d'afficher le souhait que « *la biodiversité ultramarine soit protégée* » et de prévoir d'organiser une grande conférence sur la biodiversité dans les Outre-Mer.

Se disant fidèle à la *loi sur la transition énergétique* (LTE), M. Macron s'est engagé à réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique à 50 % en 2025 (contre 75 % environ aujourd'hui) et à porter à 32 % en 2030 la part des énergies renouvelables. Pour cela, il a annoncé qu'il publierait « *la totalité du calendrier des appels d'offres pour les énergies renouvelables* » dès le début de son quinquennat, qu'il garantirait 30 milliards d'euros d'investissements privés dans ce secteur et qu'il simplifierait les procédures d'autorisation pour les installations (éoliennes, méthaniseurs, etc.).

Le candidat s'est par ailleurs engagé à lancer un plan de rénovation énergétique des bâtiments. Objectif, un million de passoires énergétiques rénovées à l'issue de son quinquennat, complété de 300.000 logements supplémentaires par an dont le bilan énergétique est moins mauvais, mais dont les habitants bénéficieraient tout de même de subventions (non chiffrées et non financées par M. Macron).

Il a confirmé la fermeture de la centrale de Fessenheim - une promesse faite en 2012 par M. Hollande, dont M. Macron a été pendant quatre ans le conseiller puis le ministre. Le candidat d'En Marche ! a botté en touche concernant les autres centrales et s'est retranché derrière les futures décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire relatives à l'allongement de la durée de vie des réacteurs.

Une position incohérente, car s'il souhaite poursuivre les objectifs de la LTE comme il l'affirme, il *n'est pas possible* de concilier la baisse de la part du nucléaire dans le mix énergétique, l'augmentation de la part des énergies renouvelables et la baisse de la consommation électrique prévue par cette loi (20 % en 2030 et 50 % en 2050 par rapport à 2012) sans fermer d'autres centrales. Or M. Macron a réaffirmé son attachement à l'industrie nucléaire. L'atome permet, selon lui, « *une production d'électricité très peu carbonée* » et qui « *assure notre souveraineté énergétique même s'il reste des incertitudes sur la production de matières fissiles* ».

Ministre de l'Economie, M. Macron avait *soutenu à fond* l'investissement d'EDF dans les deux EPR anglais d'Hinkley Point (évalués à 23,7 milliards d'euros, dont 16 milliards à charge de l'électricien français), malgré le désastre des chantiers de Flamanville (Manche) et Olkiluoto (Finlande). Il avait également glissé *un amendement favorable au projet d'enfouissement des déchets radioactifs Cigéo* à Bure (Meuse) dans sa loi - amendement qui a été censuré par le Conseil constitutionnel.

Plus ouvert sur Notre-Dame-des-Landes ? En réalité, Emmanuel Macron a soutenu plusieurs grands projets inutiles et imposés

Alors qu'il avait d'abord déclaré sur France Inter le 1^{er} février que « *le peuple s'est exprimé, je suis pour respecter cette décision* », Emmanuel Macron s'est montré plus mesuré concernant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Il a annoncé qu'il tiendrait compte du vote, mais qu'il se donnerait six mois pour évaluer la situation « *en termes d'ordre public* » sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes - « *je ne veux pas de violence* » - et qu'il nommerait un rapporteur indépendant chargé d'étudier un projet alternatif d'aménagement de l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique. Une façon de botter en touche, puisque ce projet existe déjà et a été *étudié officiellement par des experts* du ministère de l'Environnement.

L'ancien ministre de l'Economie n'a jamais été vraiment regardant sur les impacts environnementaux des projets qu'il a défendus. Ainsi, malgré *son démenti* du 16 janvier dernier à Quimper, il avait bien accordé en avril 2015 une concession d'exploitation de quinze ans à la Compagnie armoricaine de navigation pour l'extraction de sable marin dans la baie de Lannion (Côtes-d'Armor). Un chantier *désastreux sur le plan écologique*, qui détruit la faune marine des fonds et favorise l'érosion des côtes.

Même désinvolture concernant *les boues rouges toxiques* rejetées dans les Calanques par l'usine Alteo. En

visite à Gardanne en janvier 2016 sur le thème du « *renouveau industriel* » de la France, M. Macron avait rassuré les dirigeants de l'entreprise que « *la fermeture de l'usine n'était pas à l'ordre du jour* ». Qu'importait l'obligation formulée en 1995 par Corinne Lepage, de cesser tout rejet toxique à partir du 31 décembre 2015. L'ancienne ministre de l'Environnement ne lui en a manifestement pas tenu rigueur, puisqu'elle a récemment **rallié sa candidature**.

La loi Macron a théorisé ce principe de « *l'économie et l'emploi d'abord* ». Plusieurs articles avaient pour but « *d'accélérer les grands projets pour favoriser le retour à la croissance* » en permettant au gouvernement de réformer le droit de l'environnement par ordonnance, y compris l'étude d'impact et la participation de la population par le biais de l'enquête publique. La loi prévoyait aussi, entre autres, de réduire les délais de recours et de rendre impossible la démolition de constructions illégales en-dehors des zones protégées. Sur un **site d'information spécialisé dans la chasse**, M. Macron déclarait par ailleurs qu'il « *ne [saurait] dissocier la chasse des problématiques qu'affrontent bien des activités et bien des secteurs en France, à savoir l'excès de normes et l'inadaptation de celles-ci à la réalité du quotidien* ».

Diversifier les transports et s'affranchir du diesel : pas une priorité



Emmanuel Macron n'a pas démenti son indulgence à l'égard du diesel. « *Il n'y aura pas de suppression du diesel en 2025* », a-t-il martelé, au motif que cela « *sacrifierait les ménages modestes qui vivent en banlieue* ». A la place, il a prévu la convergence totale des fiscalités du diesel et de l'essence « *en augmentant un peu chaque année la fiscalité du diesel* ». Il a également annoncé une prime à la conversion de 1.000 euros (non chiffrée au niveau global, non financée) pour les propriétaires d'un véhicule de catégorie Euro 1, 2 ou 3 qui s'en débarrasseraient au profit d'un véhicule hybride ou non diesel, neuf ou d'occasion. Il s'est également engagé à tenir une concertation avec les industriels en vue de la diversification de la production vers plus de voitures hybrides, électriques ou à hydrogène et à accélérer le déploiement de bornes électriques sur tout le territoire.

En visite dans une usine de fabrication de pièces de moteur diesel dans l'Aveyron en août 2016, l'ancien ministre de l'économie s'était agacé contre les mesures anti-pollution de la maire de Paris Anne Hidalgo qui « *n'est pas ministre de l'Industrie* » et avait estimé « *qu'il ne faut pas faire la chasse au diesel* ». En janvier 2016, alors que Renault venait d'être **perquisitionné** par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), **il était monté au créneau** pour soutenir le constructeur français dont la situation n'était selon lui « *en aucun cas comparable* » à celle de Volkswagen,

qui avait truqué le système anti-pollution de ses moteurs.

La loi Macron a également libéralisé le transport par autocar, une mesure vivement **contestée par les militants écologistes**. Enfin, il a été l'artisan d'**un accord très favorable aux sociétés autoroutières**, signé en avril 2015. Celles-ci se sont engagées à financer 3,2 milliards d'euros de travaux en échange de l'allongement des concessions qu'elles réclamaient – un arrangement à rebours de toutes les recommandations parlementaires, de l'Autorité de la concurrence et de la Cour des comptes. Quand le militant écologiste Raymond Avrillier lui a demandé les nouveaux contrats de concession, M. Macron a refusé de les lui fournir. Le bras de fer s'est prolongé **jusqu'au tribunal administratif** de Paris, qui a enjoint le ministre de l'Economie de communiquer les fameux contrats, selon nos confrères de *Mediapart*.

L'agriculture n'intéresse pas beaucoup M. Macron

Emmanuel Macron s'est montré peu disert sur l'agriculture. Il a annoncé une enveloppe de 5 milliards d'euros pour aider les agriculteurs à « *monter en gamme* », sans préciser comment il la financerait et sans prévoir de soutien particulier pour l'agriculture biologique. Il a également promis 200 millions d'euros pour récompenser les services environnementaux rendus par les agriculteurs, sans donner plus de détails sur ce qu'il entendait par service environnemental. S'il a confirmé l'interdiction des OGM, il a néanmoins plaidé pour la poursuite de la recherche scientifique dans ce domaine - même bizarrerie que dans le cas du gaz de schiste. S'il a plaidé pour une « *réintroduction harmonieuse et précautionneuse* » de l'ours dans les Pyrénées et pour une certaine tolérance à l'égard du loup, il a tenu à préciser que les agriculteurs devaient « *pouvoir réagir* » en cas d'attaque – autrement dit, tirer.

Côté consommateurs, le candidat d'En Marche a annoncé un Grenelle de l'alimentation dès son arrivée au pouvoir ainsi qu'un objectif de 50 % de « *produits bio, écologiques ou issus de circuits courts* » dans la restauration collective – par « *écologique* », comprendre « *labels et certifications moins lourds et contraignants que le bio* », sans plus de précision. S'il a déclaré aimer « *la formidable viande française* » et continuer à en manger, M. Macron s'est toutefois montré soucieux du bien-être animal. « *J'ai rencontré un éleveur finistérien qui avait installé des capteurs sur ses vaches pour mesurer leur bien-être* », s'est-il enthousiasmé, avant de promettre l'interdiction de la vente d'oeufs en batterie en grandes surfaces à partir de 2025. Il s'est également engagé la modernisation des abattoirs en s'excusant une nouvelle fois au passage pour les « *propos maladroits* » qu'il avait tenus à l'endroit des ouvriers – en 2014, **il avait qualifié « d'illettrées »** les ouvrières de l'abattoir Gad de Lampaul-Guimiliau (Finistère).

Au total, le programme sur l'environnement du candidat paraît désordonné et imprécis, et laisse le sentiment d'une improvisation. Un confrère, qui a tenté pendant des semaines d'obtenir une déclaration de Macron concernant le respect des droits humains dans l'approvisionnement des multinationales, n'a jamais obtenu de réponse – sa chargée de communication a fini par lui raccrocher au nez. « *Certes, Emmanuel Macron n'est pas un écologiste (...) mais c'est un homme qui sait évoluer* », **a plaidé Corinne Lepage** pour justifier son ralliement. Il en faudra davantage pour convaincre les électeurs préoccupés par la protection de l'environnement.

Lire aussi : [Pour Emmanuel Macron, « le nucléaire est un choix résolument moderne »](#)

Source : Emilie Massemin pour *Reporterre*

Images :

- . dessin de © Tommy Dessine/*Reporterre*
- . WWF : capture d'écran du compte twitter d'**Emmanuel Macron**
- . péage autoroutier : © Laurent Mignaux/Terra

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Macron-et-l-environnement-de-belles-promesses-un-lourd-passif>